

DESTINATAIRE : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

DATE : 9 octobre 2020

OBJET : Réponse aux questions de la commission du BAPE sur le tramway de Québec soumise le 7 octobre 2020 (DQ51.2)

En réponse à une question de la commission d'enquête concernant le tracé du 3^e lien entre Québec et Lévis (DQ23.1), vous indiquiez que l'étude d'opportunité du tunnel Québec-Lévis se poursuivait, que les deux tracés étaient toujours à l'étude et qu'il était trop tôt pour se prononcer sur l'option privilégiée.

Depuis, le 18 août dernier, répondant à une question du député libéral Pierre Arcand, porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, lors des études des crédits budgétaires 2020-2021, le ministre M. Bonnardel a affirmé avoir mis « une croix définitive sur le tracé le plus à l'est » et « se concentrer présentement sur le tracé Québec-Lévis ».

- **Veillez confirmer que le tracé à l'étude reliant plus directement les centres-villes de Québec et de Lévis est désormais le projet privilégié par le MTQ. Veuillez également préciser si d'autres tracés demeurent à l'étude.**

Le tracé reliant plus directement les centres-villes de Québec et de Lévis est le projet privilégié par le MTQ. Les différentes analyses et études se déroulent, maintenant, uniquement à l'intérieur de ce tracé.

- **Veillez détailler les démarches entreprises et l'état d'avancement du projet en date ou avant le 7 octobre 2020 en précisant les liens avec le projet de construction d'un tramway à Québec.**

L'étude des solutions ainsi que les analyses de circulation et d'achalandage se poursuivent en tenant compte des différents projets de la région.

Quelques échanges ont eu lieu afin de prendre en considération certains ouvrages souterrains qui se retrouvent à proximité du tracé du tunnel Québec-Lévis.